FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

N° d'épreuve FFM	507
Moto-Club	Cussac Moto Club
N° d'affiliation	0504
Date	21 avril 2019
Lieu	Domaine de Piégut CUSSAC
Organisateur technique	Patrice BRACHET
E-mail	patricebrachet@orange.fr
Téléphone	06 83 23 97 78

MOTOCROSS CDF VETERANS

REGLEMENT PARTICULIER 2019

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	MONNERON Alban	Licence : 115576
Délégué FFM (Président du Jury)	VERNOIS Serge	Licence : 023830
Membre du Jury	BONNEAU Pierre	Licence : 004408
Membre du Jury	AUDRAN Anaïs	Licence : 143818
Commissaire technique responsable	SABOTIER Michel	Licence : 021650
Responsable du chronométrage	SEMIER Hélène	Licence : 065726

Article 3 Catégories & Engagements

Bronze et Argent

Age ---------- Bronze de 38 à 44 ans
Argent de 45 à 51 ans
Licences ------ NCO / LUE
Cylindrées --- De 125cc à 650cc

Or et Platine

Age ---------- Or de 52 à 58 ans
Platine à partir de 59 ans
Licences ------ NCO / LUE
Cylindrées --- De 125cc à 650cc

Tout pilote commençant la saison dans une catégorie ne pourra en aucun cas en changer en cours d'année (sauf pour l'équilibre du plateau).

Les féminines seront classées dans la Catégorie Or.

Si le nombre de pilotes n'était pas suffisant les deux catégories seront regroupées.

La Commission Nationale de Motocross se réserve le droit d'accepter dans chaque catégorie des wild-card en plus des 40 pilotes sélectionnés.

Les épreuves des différents Championnats de France FFM sont ouvertes aux pilotes de nationalité étrangère titulaires d'une licence annuelle délivrée par la FFM. Ils pourront figurer au classement cumulé du cycle d'épreuves auquel ils participent et concourir pour le titre de champion de France. Ces pilotes pourront également bénéficier des primes de résultat correspondantes.

Article 4 — Contrôles Administratifs et Techniques

Contrôles administratifs :
Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :
Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 — Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 — Médicalisation de la manifestation

Nom du médecin responsable .... Dr Rivas Murielle

Nombre de secouristes **8**

Hôpital le plus proche ..... **Saint Junien**

Nombre d'ambulance(s) **1**

Temps de trajet (en min) ..... **20 mn**

Article 7 — Le site de pratique

Accès :

Nom du site ..... **Domaine de PIEGUT**

Adresse **871CUSSAC**

Capacité Moto :

Pendant les essais : **52**

En manche : **45**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1650**

Largeur minimum de la piste ..... **7 m**

Largeur de la grille ..... **40 m**

Longueur de la ligne droite de départ ..... **110 m**

Nombre d'OCP* **18**

**Officiels Commissaires de Piste*

- **Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.**
- **En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.**

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 22/01/19	Date : 28/02/19	Date : 09/04/2019
	Par délégation pour Patrick Lamoureux	Numéro : 19/0377
	LMNA Ligue Motocycliste Nouvelle-Aquitaine	FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME 74 Av. Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 00

Horaires de la manifestation de moto cross à Cussac le 21 avril 2019

Contrôle Administratif : Samedi 14 h 00 – 20 h 00 Dimanche : 7 h 00 – 8 h 00

Contrôle Technique : Samedi 15 h 00 – 20 h 00 Dimanche : 7 h 30 – 8 h 30

Briefing Commissaires : Dimanche 7 h 50 - Briefing Pilotes Championnat de France : Dimanche 8 h 45

Essais Libres : (15 mn)

8 h 00 - 8 h 15: Nationaux 125

8 h 20 - 8 h 35: Nationaux Open

8 h 40 - 8 h 55: Quad

9 h 00 - 9 h 15: Vétéran Bronze/Argent

9 h 20 - 9 h 35: Vétéran Or/Platine

Essais Qualificatifs: (15 mn)

9 h 40 - 9 h 55: Nationaux 125

10 h 00 - 10 h 15: Nationaux Open

10 h 20 - 10 h 35: Quad

10 h 40 – 10 h 55 : Vétéran Bronze/Argent

11 h 00- 11 h 05 : Test de départ Bronze/Argent (5mn)

11 h 10 - 11 h 25: Vétéran Or/Platine

11 h 30 – 11 h 35 : Test de départ Or/Platine (5mn)

11 h 40 - 12 h 10: 1ère manche 125 (20mn+ 1 tour)

Pause Repas

13 h 30 - 13 h 55: 1ère manche Nationaux Open (20mn+ 1 tour)

14 h 00 - 14 h 25: 1ère manche Vétéran Bronze/Argent (20mn+ 1 tour)

14 h 30 - 14 h 55: 1ère manche Vétéran Or/platine (20mn+ 1 tour)

15 h 00 - 15 h 25: 2ème manche Nationaux 125 (20mn+ 1 tour)

15 h 30 - 15 h 55 : 1ère manche Quad (20mn+ 1 tour)

Entracte

16 h 10 - 16 h35 : 2ème manche Nationaux Open (20mn+ 1 tour)

16 h 40 - 17 h 05: 2ème manche Vétéran Bronze/Argent (20mn+ 1 tour)

17 h 10 - 17 h 45: 2ème manche Vétéran Or/Argent (20mn+ 1 tour)

17 h 50 - 18 h 15: 2ème manche Quad (20mn+ 1 tour)

Remise des Prix 18 h 30